

# Aménagements agroforestiers dans les parcours à volailles de chair

L'accès à un parcours extérieur pour les volailles de chair biologiques ou label rouge est un élément majeur de la caractérisation de ces élevages. Afin de favoriser le bien-être des animaux, la qualité du travail des éleveurs, l'intégration paysagère des bâtiments, et d'amener un gain économique (protection du bâtiment, revenu complémentaire...), des aménagements agroforestiers peuvent être mis en place sur ces parcours et apporter un véritable plus. Le projet Casdar<sup>1</sup> Parcours (Itavi, Chambre d'agriculture de la Sarthe) a permis de décrire les pratiques d'aménagements agroforestiers, d'en établir une typologie, et de proposer des pistes d'amélioration en fonction des situations. | **par Sophie Lubac (Itavi), Antoine Roinsard, Sylvie Dartois et Marion Pourteau (Itab), Philippe Guillet (Chambre d'agriculture de la Sarthe), Camille Beral (Agroof), Karine Germain (Inra EASM) et Émilie Bourgade (Arbre & Paysage 32)**

**A** travers des enquêtes chez des éleveurs (encart), une grande diversité de formations arborées et/ou arbustives a pu être mise en évidence, chaque type ayant des fonctions différentes sur le parcours :

→ des haies basses disposées en forme de peignes ou des bosquets de taille basse implantés en sortie de bâtiments, permettant de favoriser la sortie des animaux et de casser le vent balayant les trappes ;

→ des bosquets disposés plus loin du bâtiment pour encourager les animaux à explorer l'espace qui leur est offert au-delà des trappes ;

→ des haies utilisées en périphérie pour freiner les vents et protéger les animaux (chaleur, vent, prédateurs...);

→ des arbres alignés ou isolés, plus ou moins nombreux et plus ou moins éloignés des trappes du bâtiment, pour favoriser l'exploration du parcours par les volailles et/ou pour assurer une production complémentaire.

Un grand nombre d'espèces d'arbres et arbustes, 66 au total, ont été recensées, avec des variations selon les régions et les dates de plantation (il y a quelques dizaines d'années, les recommandations pour le choix des espèces n'étaient pas

<sup>1</sup> Compte d'affectation spéciale « Développement agricole et rural »





À PEINE LA MOITIÉ DES PARCOURS ONT UN OBJECTIF DE PRODUCTION ISSUE DES ARBRES



### Une dimension productive encore peu considérée

Sur les 148 données analysables (parmi les parcours enquêtés), seuls 47 % des parcours ont un objectif de production<sup>2</sup> via la plantation d'arbres, à quasi équivalence pour le bois d'œuvre et pour le bois énergie, et dans une moindre mesure pour la production de fruits. Deux profils de parcours à vocation de production sont identifiables : pour moitié, des parcours monospécifiques, pour l'autre moitié, des parcours avec une grande variabilité d'essences (1/3 des parcs avec vocation de production comptent plus de 10 essences).

Le bois d'œuvre est produit en vue d'apporter un revenu supplémentaire (seuls 21 % des parcours avec une réponse positive sur leur valorisation le sont avec un objectif de revenu supplémentaire), le bois énergie et les fruits uniquement en vue d'une autoconsommation. Seul un parcours de fruitiers (verger de 40 arbres) est valorisé pour un revenu extérieur (pas toujours autorisé pour des raisons sanitaires).

TAB

les mêmes qu'aujourd'hui). Jusqu'à 22 essences d'arbres et d'arbustes différents ont été observées pour un même parcours (érable champêtre, houx, boulot, chèvrefeuille, sureau, cornouiller, chêne, robinier...).

### Des éleveurs satisfaits

Les retours issus des enquêtes sont très positifs concernant l'intérêt pour les éleveurs d'avoir des plantations arborées sur les parcours à volailles. La totalité des éleveurs interrogés sur ce point (environ 50 % de l'échantillon total) parlent d'une expérience très positive et seraient prêts à recommencer. Les principales raisons concernent l'impact positif que les arbres ont sur le bien-être de leurs volailles (53 %) et sur le cadre de travail des éleveurs (22 %). Les aménagements arborés sur les parcours sont perçus avant tout comme une contribution à la démarche de qualité de la production (63 %) et une charge de travail indispensable pour les animaux (15 %). Toutefois, des progrès sont à faire pour accompagner les éleveurs désirant réaliser des plantations arborées sur les parcours : 56 % déclarent les avoir réalisées sans accompagnement technique et environ 1/3 considèrent avoir été mal accompagnés (n= 98).



### DES ENQUÊTES EN ÉLEVAGE

Des enquêtes<sup>1</sup> ont été réalisées dans 98 exploitations AB ou label rouge pour un total de 244 parcours dans les grands bassins de production de ces volailles : Bretagne, Pays-de-la-Loire, Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées, Languedoc-Roussillon, Rhône-Alpes. Une analyse des données a permis de décrire les pratiques de gestions des parcours et la perception qu'en a l'éleveur.

1. Partenaires du Casdar ayant réalisé les enquêtes : CDA 72, Itavi, Mission Bocage, CDA 26, Agroof, Arbre & Paysage 32.

2 La production peut ensuite être destinée à la vente (apport d'un revenu supplémentaire) ou à l'autoconsommation.

### Typologie des parcours à volailles présents dans les élevages enquêtés

La typologie a été réalisée à partir de la méthode Bertin (méthode graphique) puis approfondie via un groupe d'experts. L'élément le plus discriminant qui est ressorti est « l'organisation des formations arborées » : agencement, types d'aménagements, etc. Sept types d'organisations différentes ont pu être mis en évidence (schéma). Seuls les plus répandus sont développés dans cet article.

→ Le parcours « bocager » dispose de haies péripériques plus ou moins continues. Les arbres et/ou buissons peuvent être de différentes hauteurs. 54 parcours plein air sur 244 enquêtés, et présents sur 23 exploitations différentes, ont été rattachés à ce type. En moyenne, trois essences d'arbres différentes sont présentes dans ces haies, sans objectif particulier de production. La plantation de haies aux abords des trappes, ainsi que sur la 2<sup>e</sup> moitié du parcours, permettrait de favoriser la sortie des animaux.

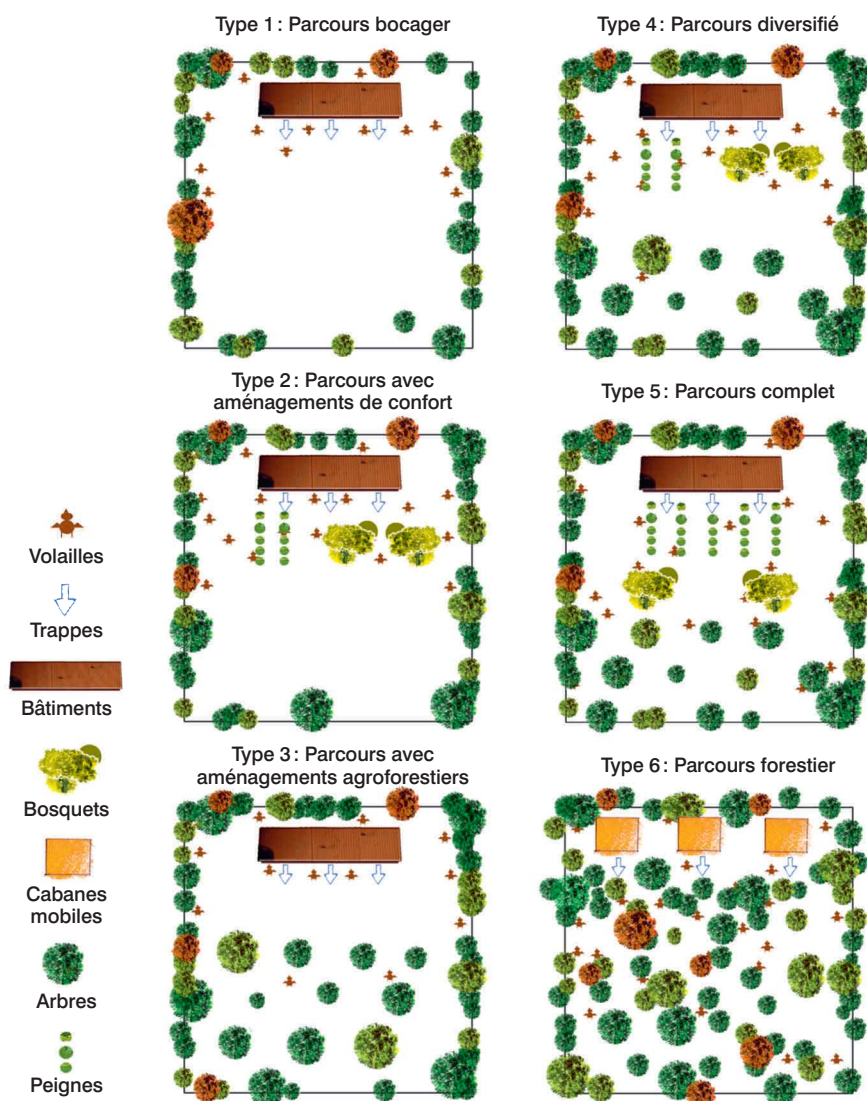
→ Le parcours « avec aménagements agroforestiers » présente les mêmes caractéristiques que le type « bocager » mais avec, en plus, des alignements intraparcellaires d'arbres, ayant une valeur productive dans 44 % des cas. Il peut s'agir d'arbres à vocation de bois d'œuvre, de bois de chauffage, ou bien destinés à produire

des fruits ou du bois raméal fragmenté. Ce type a été rencontré sur 76 parcours rattachés à 41 exploitations. Dans la majorité des cas, ce type d'aménagement apporte à l'éleveur un revenu complémentaire. De la même manière que pour le parcours à l'aménagement exclusivement bocager, des aménagements aux abords des trappes permettraient de favoriser la connexion avec la 2<sup>e</sup> partie du parcours et encourageraient les volailles à explorer une plus grande surface du parcours.

→ Le **parcours « complet »** comprend des aménagements diversifiés et connectés les uns aux autres. Cette configuration permet aux volailles d'explorer la totalité du parcours. Il a été rencontré sur 49 parcours rattachés à 19 exploitations. Le nombre d'essences tend à être plus élevé sur ce type de parcours, avec une moyenne de 10 essences différentes et avec 50 % des parcours présentant plus de 6 essences végétales. La fauche et la récolte de l'herbe sont pratiquées régulièrement dans 50 % des cas, ou associées à des broyages au cours de l'année dans 14 % des cas. Dans la majorité des cas, la disposition des aménagements a été conçue de telle manière que la présence des arbres ne gêne pas l'exploitation de l'herbe et la mécanisation des surfaces. Un temps d'entretien des formations arborées est généralement prévu par les éleveurs, avec des arbres taillés tous les 2 à 3 ans en fonction des objectifs de production associés. Des arbres pourront être réimplantés en cas de problèmes sanitaires et un élagage régulier doit être effectué afin de favoriser la circulation de la lumière (trop d'ombre nuit au déplacement des volailles).

La réalisation d'aménagements agroforestiers présente de nombreux avantages pour les élevages de volailles de chair (bien-être animal, cadre de travail, intégration paysagère...) et les éleveurs en sont, en très grande majorité, satisfaits, ce qui encourage le développement de parcours multifonctionnels. Il y a, en revanche, un besoin d'accompagnement important auquel une réponse devra être apportée pour favoriser le développement de parcours arborés avec la réflexion et la technicité suffisante (notamment les techniques de plantation, la localisation des arbres et le choix des essences). Des travaux sont encore à mener pour mieux évaluer l'intérêt économique des parcours agroforestiers et les services écologiques rendus (gestion des flux d'éléments NPK dus aux fientes, stockage du carbone, biodiversité, etc.). ■

## DIFFÉRENTS TYPES DE PARCOURS MIS EN ÉVIDENCE DANS LE CASDAR PARCOURS



### POUR EN SAVOIR PLUS

- A. Roinsard, P. Guillet, C. Pineau, 2014. *Comment ça marche ? Support d'échanges pour l'aménagement agroforestier des parcours à volailles de chair Label Rouge et Biologiques*. 4p.
- C. Beral, P. Guillet, V. Brun, 2014. *Guide technique : Aménagements arborés des parcours de volailles de chair Label Rouge et Biologiques*. 47p sur [www.itavi.asso.fr](http://www.itavi.asso.fr).
- S. Lubac, A. Roinsard, S. Dartois, M. Pourteau, C. Beral, K. Germain, É. Bourgade, P. Guillet, 2014. *Aménagements des parcours de poulets Label Rouge et Biologiques*. Tema n°31, 4-11.
- K. Germain, 2014. *Conduite de productions animales dans des couverts complexes. Production de volailles biologiques en parcours prairiaux et arborés*. Innovations Agronomiques 40, 125-132.